



REPUBLICQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE AIGUES MORTES

DECISION DU MAIRE

Envoyé en préfecture le 04/01/2021

Reçu en préfecture le 04/01/2021

Affiché le 04/01/2021

Berger
Levrault

ID : 030-213000037-20201223-DEC202046-AU

Réf. : DEC/2020/46/1.1

Objet : NETTOYAGE DES LOCAUX

Le Maire de la commune d'Aigues-Mortes,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2122-18 et L2122-22 relatifs aux compétences du Maire ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 10 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2020-27 en date du 11 juin 2020 donnant délégation au Maire pour, prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu, La présente procédure adaptée est soumise aux dispositions du code de la commande publique

Vu la consultation mise en ligne sur e-marchespublics.com n° 741444 du 12 octobre 2020 et la mise à disposition du DCE sur la plateforme de dématérialisation "e-marchespublics.com" et le site de la mairie d'Aigues-Mortes

Vu les offres présentées par :

- SARL LACEMI - 53 rue Mathieu de Dombasle - 66000 PERPIGNAN
- SUD SERVICE SAS - PA La Garrigue / BP 21 - 34171 CASTELNAU LE LEZ
- CLEAN COMPAGNIE - 31 rue de Garons - 30230 Bouillargues
- PROPLETE MAINTENACE SERVICE - 151 rue Gilles Roberval - 30900 NIMES

Considérant que ce marché n'est pas divisé en lot, qu'il est d'une durée de 1 an, à partir du 1^{er} janvier 2021, et renouvelable 3 fois,

Considérant le rapport d'analyse des offres du 14 décembre 2020 ; il est proposé d'attribuer ce marché au candidat ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution, soit :

- SUD SERVICE SAS - PA La Garrigue / BP 21 - 34171 CASTELNAU LE LEZ
Pour un montant annuel de 56 485,44€ TTC,

DECIDE

Envoyé en préfecture le 04/01/2021

Reçu en préfecture le 04/01/2021

Affiché le 04/01/2021

ID : 030-213000037-20201223-DEC202046-AU



Article 1 :

D'approuver le rapport d'analyse des offres 14 décembre 2020

D'attribuer ce marché au candidat ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution, soit :

- SUD SERVICE SAS - PA La Garrigue / BP 21 - 34171 CASTELNAU LE LEZ

ARTICLE 2 :

La présente décision pour être exécutoire fera l'objet d'une transmission en Préfecture et d'une publication

ARTICLE 3 :

Conformément à l'article L 2122-23 du C.G.C.T. la décision sera communiquée en séance du Conseil Municipal.

Fait à Aigues-Mortes, le 23 décembre 2020

Le Maire,
Pierre MAUMEJEAN

Certifié exécutoire compte tenu des :

- *date de transmission à la Préfecture :*
- *date d'affichage :*

